

Rapport d'activités 2014



Sommaire

I. Commémoration des 50 ans des immigrations turque et marocaine	4		
II. Parcours d'Accueil	4		
III. Autres actions de première ligne	5		
3.1 Coaching			
3.2 Permis de conduire			
3.3 Gestion et création d'asbl			
3.4 Permanences emploi			
IV. Plan Local d'Intégration	5		
4.1 Projet d'étude sur les besoins des migrants			
4.2 Thématiques traitées en 2014			
4.2.1 Parcours d'accueil			
4.2.2 Diagnostic PLI			
4.2.3 Santé			
4.2.4 Logement			
4.2.5 Lutte contre le racisme			
4.2.6 Citoyenneté/Interculturalité			
4.2.7 ISP/Migrants			
4.3 Articulation PCS / PLI			
V. Assistance aux Initiatives Locales	8		
5.1 Accompagnement individuel			
5.2 L'accompagnement collectif			
5.3 L'accompagnement collectif et individuel dans le cadre du Comité d'accompagnement FIPI			
5.4 L'accompagnement par thématique			
5.5 Animation et participation à des ateliers pédagogiques			
5.6 Participation à diverses activités interculturelles			
VI. Formations – Outils pédagogiques – Plateformes	9		
6.1 Présentation			
6.2 Formations			
6.2.1 Gestion de la diversité dans le domaine de la santé			
6.2.2 CEJI « Confronter l'islamophobie » suite de 2013			
6.2.3 Animation à l'interculturalité – secteur de l'enseignement			
6.2.4 Formations en droit des étrangers			
6.3 Outils pédagogiques liés à la citoyenneté multiculturelle			
6.3.1 Présentation de l'outil du CNAPD (coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie) « ma ville mon quartier – déconstruire les discours simplistes – ségrégation socio-spatiale et communautarisation »			
6.3.2 Mallettes pédagogiques citoyennes « Bienvenue en Belgique »			
6.4 Formation IP des POE			
6.4.1 Présentation du projet			
6.4.2 Formation sur les services du FOREM			
6.4.3 Retour volontaire			
6.5 Plateformes			
6.5.1 Plateforme MENA			
6.5.2 Plateforme FLE			
VII. Relations publiques et communication	12		
7.1 Diffusion et création de supports de communication pour les actions du CRIC			
7.2 La revue ID – Newsletter CRIC			
7.3 Le Site du CRIC			
7.4 La Page Facebook du CRIC			
7.5 Les vidéos sur les activités du CRIC			
7.6 Bilan médias et développement de la relation presse			
7.7 Représentation du CRIC			
VIII. Action transrégionale	13		
IX. Epilogue	14		
ANNEXE	15		
Plan d'actions 2015	27		

Introduction

2014 restera pour le CRIC une année de mutation. Nouveau décret, nouvelles missions, nouveau projet FSE, nouveau directeur, autant de changements qui ont nécessité une réorganisation en profondeur de notre institution.

1. Commémoration des 50 ans des immigrations turque et marocaine



2014 était également l'année de la commémoration des 50 ans des immigrations turque et marocaine. Le CRIC s'est vu confier une mission de coordination d'un appel à projets ayant pour but de financer des activités associatives en rapport avec cet anniversaire. Nous avons donc mis en place une plateforme « 50 ans » regroupant tous les porteurs de projets, organisé la promotion des événements au travers d'un site internet, accompagné les associations dans la réalisation de leurs objectifs, et mis sur pied un colloque de clôture ambitieux qui a accueilli plus de 250



Colloque «50 ans d'immigration, et après» au Palais des Beaux Arts de Charleroi - 10 décembre 2014

personnes en décembre, braquant les projecteurs des médias sur le CRIC et ses partenaires et impulsant une réflexion quant aux actions futures à mener.

Nous sommes légitimement fiers de ce colloque qui a repositionné le CRIC comme un ensemble capable d'apporter une valeur ajoutée importante aux initiatives de son réseau. Cet événement est venu mettre un point d'orgue de qualité aux nombreuses initiatives portées dans le cadre de ces commémorations.



2. Parcours d'Accueil

Depuis avril 2014, le Parcours d'Accueil des personnes primo-arrivantes est inscrit dans la loi. Toutefois, la mise en application stricte du nouveau décret nécessitait la publication des arrêtés d'application (qui n'ont finalement été publiés qu'en mars 2015).

Cette nouvelle mission implique non seulement un travail de première ligne spécifiquement dédié aux Centres Régionaux, mais il modifie également la liste des territoires des CRI ajoutant à nos communes actuelles Beaumont et la botte du Hainaut.

En 2012/2013 déjà - nous avons, en collaboration avec le CÉRAIC - mis en place une expérimentation du Bilan Social, en collaboration avec le service étrangers et le Service Action Migrants de la Ville de Charleroi. Nous avons repris cette expérimentation avec notre équipe FEI de mars à septembre 2014.

L'équipe Parcours d'Accueil a officiellement été créée à partir de l'équipe FEI, rejointe par de nouveaux collaborateurs pour porter l'effectif total à 6 personnes soit 4,75 ETP). Cette équipe s'est concentrée sur l'organisation administrative permettant au CRIC tant de gérer son organisation interne que de se conformer aux prescrits légaux imposés par le décret. Plusieurs formations ont également été mises à l'ordre du jour (gestion du travail social, accueil, technique d'entretien, etc ...).

Les contacts avec les intervenants externes du Parcours d'Accueil se sont également multipliés, tant au niveau de l'information quant au contenu du décret (participation à des rencontres, colloques, etc ...) qu'au niveau de la prospection ou de la collaboration avec nos partenaires publics (villes et communes) ou privés (associations en lien avec le Parcours). Nous avons également négocié la possibilité de ré-

aliser les entretiens d'accueil dans des bureaux délocalisés à Farciennes et Beaumont ainsi qu'au sein de l'asbl Microstart à Charleroi.

Enfin, il est important de signaler que l'ensemble des Centres Régionaux d'Intégration a, tout au long de l'année 2014, essayé de relayer les attentes et espoirs des professionnels de leurs réseaux respectifs.

Toute l'action transrégionale a visé une harmonisation des pratiques au travers de rencontres entre les professionnels de chaque CRI et la mobilisation des Directions de chaque centre. Notre volonté est et reste d'offrir un Parcours d'Accueil qui assure à chacun une égalité de traitement, quel que soit le Centre auprès duquel il doit se rendre dans le cadre du Bilan Social.



3. Autres actions de première ligne

L'existence du Parcours d'Accueil rend d'autant plus pertinentes nos autres actions au bénéfice immédiat des publics de première ligne.

Nous avons donc reconduit notre collaboration avec l'asbl Droits Quotidiens afin d'assurer au CRIC des permanences d'orientation sociojuridiques pour personnes étrangères ou d'origine étrangère. Nous envisageons de former à l'interne un chargé de missions CRIC afin de pérenniser ces permanences.

Notre projet Fonds Social Européen (programmation 2007-2013) a été reconduit pour une année supplémentaire et nous avons donc reconduit avec succès nos formations :

3.1 COACHING

Amener le stagiaire à disposer de capacités lui permettant de faire régulièrement un bilan de ses valeurs, freins, moteurs, forces, faiblesses, image.

3.2 PERMIS DE CONDUIRE

Deux modules de 60 heures permettant d'acquérir

les connaissances nécessaires à l'obtention du permis théorique puis formation pratique à la conduite en partenariat avec Mobil'Insert (13 permis obtenus en 2014).

3.3 GESTION ET CRÉATION D'ASBL

Une formation permettant aux stagiaires de définir et créer leur projet de création d'asbl (1 module de 30 heures réalisé en partenariat avec l'asbl COMPAS).

3.4 PERMANENCES EMPLOI

Organisées par le CRIC et prises en charge par la MIREC, ces permanences (2 par mois) proposent un bilan ISP personnalisé, un accompagnement individualisé, des stages en entreprise, des modules de recherche d'emploi, ...

Il est à noter que la prochaine programmation FSE (2014-2020) a fait l'objet d'un nouveau projet CRIC qui sera lui aussi orienté vers les actions d'accompagnement ISP de première ligne, le but étant de réduire les freins qui empêchent les primo-arrivants et les personnes étrangères ou d'origine étrangère d'accéder au parcours d'accueil. Ce nouveau projet sera mené en synergie avec l'ensemble du Parcours d'Accueil.

4. Plan Local d'Intégration

Le Comité d'accompagnement du PLI, coordonné par le CRIC, est un organe de réflexion, d'orientation et d'évaluation qui est chargé de remettre des avis, des conseils et des propositions portant sur la mise en œuvre du PLI.

Mission essentielle des CRI, les Plans Locaux d'Intégration sont une véritable plaque tournante permettant de relier les différents Plans de Cohésion Sociale à la thématique de l'interculturalité et générant de très nombreux contacts, réflexions et initiatives.

En 2014, une réflexion sur la nécessité de revoir la

composition du comité d'accompagnement PLI a été initiée en vue de renforcer la représentativité des associations de migrants. En attendant de l'arrivée de la nouvelle direction, plusieurs pistes ont été évoquées comme celle de mobiliser les associations volontaires par groupe de travail thématique mais les modalités doivent encore faire l'objet de discussion pour validation.

Le PLI ne peut se développer que par un travail permanent au cœur du réseau. Il contribue à multiplier les rencontres avec les différents opérateurs impliqués



dans des projets renforçant l'inclusion sociale. Le travail de terrain, mené par le biais des ILI, favorise également les rencontres avec les associations du réseau. Ces rencontres permettent

de prendre connaissance des réalités propres aux différentes communautés et, partant de ces constats, de poursuivre la réflexion sur les thématiques ciblées dans le PLI.

4.1 PROJET D'ÉTUDE SUR LES BESOINS DES MIGRANTS

L'arrivée du nouveau décret du 27 mars 2014, instituant le parcours d'accueil des primo-arrivants, a conduit le CRIC à entamer une réflexion sur les actions à développer afin d'accueillir au mieux les primo-arrivants, et plus largement les migrants. Le Service Action Migrants (SAM) du PCS de Charleroi, passé sous l'autorité du CPAS depuis fin 2014, partage cette réflexion avec le CRIC, et l'idée de réaliser ensemble une étude des besoins s'adressant directement aux migrants s'est imposée au fur et à mesure des échanges.

En consultant la littérature, on a relevé que les études antérieures sur les besoins des migrants étaient essentiellement menées au départ des constats formulés par les services de 1ère ligne. Ce qui a renforcé l'idée de concevoir un projet d'étude en interrogeant en direct les personnes.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2013 pour être reprises fin 2014 (09/09/2014) après l'arrivée de la nouvelle direction du CRIC et les changements institutionnels intervenus pour le SAM.

Les échanges toujours en cours portent globalement sur la définition plus pointue de l'étude, le processus de co-construction, les choix méthodologiques, la définition du public, les modalités d'action, les questions administratives, ...

2015 sera particulièrement centré sur ce projet d'étude dont le processus s'inscrit dans une démarche participative et de co-construction impliquant dès le départ les opérateurs locaux intéressés.

4.2 THÉMATIQUES TRAITÉES EN 2014

4.2.1 Parcours d'accueil

Une invitation à une réunion d'information sur le parcours d'accueil en date du 31 mars 2014 a été lancée auprès des PCS afin d'échanger sur les différentes pistes de travail et tenter de rendre opérationnelle l'articulation entre les communes et le CRIC de la manière la plus adéquate en tenant compte des réalités de terrain de chacun. Les PCS de Charleroi, de Farciennes, de Fontaine-l'Évêque, de Fleurus et de Châtelet ont répondu à l'appel.

4.2.2 Diagnostic PLI

Réseau des Observatoires locaux

Participation du Département PLI et du Service de documentation au projet visant la mise en place d'une plateforme d'échanges de données quantitatives et qualitatives entre les différents observatoires locaux présents sur le territoire.

Pour rappel, ce projet est porté par le CPAS de Charleroi et réunit un ensemble de partenaires tels que le FOREM, IGRETEC, TEC, SNCB, Police locale, Police fédérale, Observatoire de la Santé du Hainaut, le Relais social, le CLPS, le Fonds du Logement Wallon, ... convaincus de l'intérêt de partager leurs données. Concrètement, il s'agit d'une mise en réseau des services et observatoires locaux de Charleroi via un navigateur internet sécurisé (nom d'utilisateur et mot de passe).

Concertation CPAS/CRIC

Participation à la concertation FIPI initiée par le CPAS de Charleroi, pour la « Contribution à une politique locale concertée d'accueil et d'intégration des publics issus de l'immigration à Charleroi » réunissant des acteurs du secteur associatif - avec l'appui du CRIC - et du secteur public - Méthodologie des tables de discussion - 16 octobre 2014 - MPA.

La finalité de la démarche vise à dégager, sur base des échanges au sein du réseau, un état des lieux partant des spécificités/contraintes/compétences de chacun et d'en faire émerger des priorités et des pistes d'action à soumettre par la suite au monde politique.

4.2.3 Santé

Implication du responsable PLI dans différentes plate-

formes rassemblant les acteurs locaux experts ou non dans le domaine de la santé :

- Plateforme Santé communautaire Réseau Migr'en santé: porté par l'ASBL IST Sida Charleroi-Mons
- Participation aux différentes réunions rassemblant différentes associations de migrants, issues pour la plupart des communautés africaines sub-sahariennes.
- Rencontre avec la Maison médicale « Collectif santé » de Gilly
- Participation au comité de pilotage de « Charleroi Ville Santé » (17 juillet 2014): veillant au développement de la santé dans différents domaines: bien-être au travail, alimentation (label santé dans les restaurants respectant un certain nombre de règles), accès aux soins de santé, participation citoyenne, actions de sensibilisation, création d'outils pédagogiques comme « La santé c'est ... » créé avec les stagiaires de la FUNOC et la collaboration de différentes structures, etc.
- Matinées de sensibilisation pour la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines, en collaboration avec le réseau des Stratégies Concertées (GAMS), et le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin et la participation de la Maison plurielle et de l'ASBL Femmes africaines

4.2.4 Logement

Participation aux différentes plateformes « Logement » des PCS ainsi que celles organisées par le référent social de Farciennes réunissant les partenaires du réseau;

Rencontre avec le Référent social de la Société de Logement « Les jardins de Wallonie » qui couvre plusieurs territoires dont Pont-à-Celles (10 octobre 2014): échanges sur les modifications du Code Wallon et les nouvelles dispositions en matière d'accompagnement des ménages en difficulté sur base volontaire et avec un appui budgétaire.



Matinée de sensibilisation aux mutilations génitales féminines à la MAD0- 20 juin 2014



4.2.5 Lutte contre le racisme

Une plateforme associative de lutte contre le racisme a été mise en place en mars 2012 – Reprise de cette plateforme en 2013 pour qu'elle devienne un lieu de rencontre, de réflexion et d'élaboration d'une stratégie concertée contre le racisme.

Plateforme qui rassemble de nombreux partenaires bruxellois et wallons: CIRE, CBAI, MOC, CECLR, SHARE, CEDEM, Carrefour des cultures, Les territoires de la mémoire, Ligue DH, Le monde des possibles, Direction Egalité des Chances, Cepag, etc.

4.2.6 Citoyenneté/Interculturalité

Le CRIC a participé au lancement du Collectif Carolo des Africains pour la Diversité le 12 septembre 2014 qui s'inscrit dans une démarche participative et citoyenne. Ce collectif regroupe plusieurs communautés africaines vivant dans le bassin de Charleroi, hommes et femmes, motivés pour entamer une réflexion de fonds et s'engager dans trois missions: promouvoir le vivre ensemble, encourager la citoyenneté active et renforcer les capacités des associations en se basant sur un ensemble de compétences recensées au sein du groupe.

4.2.7 ISP/Migrants

A la demande du Réseau Globe Starter, le CRIC a organisé une rencontre avec ses différents membres. Pour rappel, ce réseau vise à renforcer la professionnalisation de ses membres pour pouvoir faire face aux exigences du marché de l'emploi.

Le réseau souhaite aujourd'hui développer davantage de partenariats pour élargir la palette des stages aux membres et futurs membres du réseau. Cette démarche est couplée avec la volonté de se développer et de

prendre son autonomie par rapport au CUNIC (depuis devenu avec le CiFoP l'Université Ouverte).

Le CRIC est pressenti comme un partenaire incontournable pour un accompagnement dans cette nouvelle démarche, pour le relais associatif et pour son département ISP avec lequel des interactions sont envisageables.

4.2.8 Migrants du 3ème âge

La question du vieillissement et de l'immigration devient de plus en plus prégnante. Les populations migrantes vieillissent et de nombreuses interrogations subsistent quant à leur prise en charge.

Le CRIC a participé à un groupe de travail réunissant, à l'initiative du CPAS de Charleroi, différents professionnels de la santé en contact direct avec le public migrant (médecins, infirmières, soins à domicile, CPAS, ...) afin de débattre de questions concernant spécifiquement la thématique « Immigration et vieillissement » - 26/08/2014.

Par ailleurs, une rencontre avec Rachid Bathoum du CECLR a également eu lieu à 2 niveaux : dans le cadre de la commémoration des 50 ans des immigrations turque et marocaine et dans le cadre d'un projet de formation des professionnels des maisons de repos et de soins du CPAS de Charleroi.

4.3 Articulation PCS / PLI

Dans le nouveau cadre fixé par la Wallonie pour ce qui concerne le dispositif du Plan de Cohésion Sociale, le CRIC devient un partenaire obligatoire pour les communes. L'administration régionale soutient la dynamique entre les PCS et les PLI, favorisant ainsi les partenariats et la coordination des actions entre les opérateurs du secteur public et du secteur associatif. Pour les communes de la zone d'action du CRIC, outre les moyens financiers, ce décret permet de soutenir différentes actions en matière d'accès au logement, d'insertion socioprofessionnelle, d'accès à

la santé, et de retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

L'articulation PLI et PCS se travaille par la participation des chargés de missions aux différentes commissions d'accompagnement, sous-commissions et/ou plateformes des PCS afin d'impulser des dynamiques de travail au bénéfice du public migrant. Cette articulation est aussi réfléchiée dans le cadre du Comité d'accompagnement PLI en présence des chefs de projet PCS, acteurs du secteur public.

Nos chargés de missions participent désormais aux PCS de Charleroi, Fontaine-L'Evêque, Aiseau-Prezles, Chimay, la Botte du Hainaut, Pont-à-Celles, Courcelles, Gerpinnes, Fleurus, Farciennes, Thuin et Châtelet.

5. Assistance aux Initiatives Locales

5.1 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

En 2014, un accompagnement personnalisé par le biais de rencontres individuelles en vue de permettre la création, la gestion et l'évaluation de projets a bénéficié à de nombreuses associations ou organisations.

Cet accompagnement se traduit également par l'analyse et l'accompagnement de plusieurs dizaines de dossiers de projets introduits auprès de la Wallonie dans le cadre de l'appel à projets à l'attention des Initiatives Locales de développement Social et la participation au « Comité d'avis de notoriété ». De la même manière, le CRIC a été amené à accompagner une cinquantaine de projets introduits auprès du « Fonds d'Impulsion à la Politiques des Immigrés » (FIPI).

5.2 L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Cet accompagnement collectif se traduit par une séance d'information sur l'appel à Projets « Intégration des populations étrangères ou d'origine étrangère ». L'objectif est d'informer les ILDS sur les modalités à suivre dans le cadre de l'introduction d'un décret auprès de l'administration de la Wallonie et les lignes directrices des différentes actions éligibles ; la réalisation des dossiers justificatifs des dépenses dans le cadre des subsides octroyés par la Wallonie ; la rentrée des projets en ligne.



Présentation de l'appel à projet ILDS au CRIC - 13 janvier 2014



Présentation de l'appel à projet FIPI au CRIC - 12 mars 2014

5.3 L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL DANS LE CADRE DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT FIPI

En collaboration avec le CPAS de Charleroi, le CRIC vise la mise en réseau entre acteurs du champ public, parapublic et des associations œuvrant à l'intégration des personnes issues de l'immigration. En collaboration avec les acteurs locaux et les partenaires; le CRIC travaille le décloisonnement entre les associations issues de l'immigration et l'associatif local. En collaboration avec les PCS de la région de Charleroi, un travail partenarial est réalisé avec les associations issues de l'immigration et l'associatif local.

En 2014, le CRIC a également participé à la concertation FIPI initiée par le CPAS de Charleroi, pour la « Contribution à une politique locale concertée d'accueil et d'intégration des publics issus de l'immigration à Charleroi » réunissant des acteurs du secteur associatif - avec l'appui du CRIC - et du secteur public.

5.4 L'ACCOMPAGNEMENT PARTHÉMATIQUE

Citons en 2014, les actions dans le cadre du co-développement. En effet, dans le cadre de la continuité de la Concertation Régionale sur la thématique du co-développement, le CRIC a poursuivi son travail de concertation et de réflexion sur l'accompagnement des OSIM (organisations de solidarité issues des migrations) par les CRI et de la CASIW. L'objectif est l'analyse de la situation concrète insatisfaisante relevée par les porteurs de projet et les structures les accompagnant. Ainsi, le CRIC a participé à plusieurs réunions de concertation et de réflexion sur l'accompagnement des OSIM. Le CRIC a analysé et élaboré une proposition de collaboration avec la CASIW.

5.5 ANIMATION ET PARTICIPATION À DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Diverses animations d'ateliers pédagogiques ont eu lieu durant l'année 2014: Athénée de Pont à Celles, réalisation de Workshops dans le cadre du projet Comenius, réalisation de 5 ateliers FIPI et 5 ateliers avec le CAL.

Le CRIC a également participé à plusieurs ateliers: groupe de réflexion sur la thématique de l'islam et de l'intégration, les mutilations génitales, ...

5.6 PARTICIPATION À DIVERSES ACTIVITÉS INTERCULTURELLES

Le CRIC a participé, avec l'aide de nos partenaires associatifs, à des rencontres entre témoins des différentes migrations (notamment entre le Diyanet de Farciennes et les associations italiennes et marocaines ou en participant à la journée « Mai-tissage » organisée par le CPAS de Châtelet ou encore en visant la mise en réseau de partenaires notamment dans la rencontre des « Gilly » d'Europe).

6. Formations – Outils pédagogiques – Plateformes

6.1 PRÉSENTATION

Qu'il s'agisse de sensibilisation, de présentation d'outils pédagogiques, de rencontres thématiques ou de formations qualifiantes, les actions du CRIC visent à outiller les intervenants afin qu'ils intègrent dans leurs actions respectives les notions d'intégration et d'interculturalité.

6.2 FORMATIONS

6.2.1 Gestion de la diversité dans le domaine de la santé

Projet de formation inter CRI du Hainaut de 3 jours sur l'interculturalité destiné à tout professionnel de la santé étant en 1ère ligne avec le patient d'origine étrangère comme les infirmiers, les médecins, les assistants sociaux, les psychologues, les ergothérapeutes, les aides-soignantes... Programme de 3 jours axé sur la gestion des diversités, la communication interculturelle, la diversité des rôles sociaux des acteurs en présence dans une perspective de changement autour

de la diversité et ce, en faisant le lien constamment avec la réalité des professionnels de la santé.

6.2.2 CEJI « Confronter l'islamophobie » suite de 2013

La formation « confronter l'islamophobie - mieux comprendre et gérer les diversités de convictions



et de religions au sein de son institution » dispensée par le CEJI, a débuté en 2013 et s'est terminée en février 2014: elle comportait 4 jours de formation (26 et 27/11/13, 04/12/13, 04/02/14) et une séance de coaching le 4/02/14

6.2.3 Animation à l'interculturalité – secteur de l'enseignement

L'institut Saint André de Charleroi a interpellé le CRIC suite à un incident entre élèves d'ordre « d'humour racial » après la rentrée scolaire. La direction souhaite amener une réflexion auprès des élèves quant à leur responsabilité de jeune citoyen pour un mieux vivre ensemble et un respect mutuel. Une année 2014 axée essentiellement sur l'élaboration du projet en fonction des besoins et objectifs de l'établissement scolaire.

6.2.4 Formations en droit des étrangers

6.2.4.1 Objectifs

Ces formations, données par un professionnel extérieur (Avocat, Association,...), traitent de manière approfondie une matière juridique spécifique en droit

des étrangers. Elles abordent le sujet sous ses aspects théoriques/législatifs et pratiques via des exercices (Durée: une journée; syllabus ou power point offert).

6.2.4.1 Listing des formations

- «Formation relative aux droits sociaux des personnes étrangères: les allocations familiales et les aides du CPAS »
- « Formation sur le langage juridique clair »
- « Formation sur les actualités législatives en droits des étrangers »

6.3 OUTILS PÉDAGOGIQUES LIÉS À LA CITOYENNETÉ MULTICULTURELLE

6.3.1 Présentation de l'outil du CNAPD (coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie) « ma ville mon quartier – déconstruire les discours simplistes – ségrégation socio-spatiale et communautarisation »

Organisation en partenariat avec le CLPS de Charleroi de 2 séances d'un demi jour axées sur la méta information quant au contenu, objectifs, méthode d'animation de l'outil, conseils et avis pratiques quant aux divers aspects de l'animation et à son bon déroulement.

Participation de membres du réseau CRIC (acteurs de terrain travaillant avec public jeune et/ou adultes): 20 personnes à la séance du matin et 11 personnes à la séance de l'après-midi.

Suite d'actions par rapport à cet outil

Acquisition de l'outil par le CRIC pour sa mise à disposition au réseau.

Réflexion quant à la transposition de l'outil à la région de Charleroi avec les partenaires potentiels pour les parties « photo-langage et éléments théoriques de la région ».

6.3.2 Mallettes pédagogiques citoyennes « Bienvenue en Belgique »

Partenaire: Lire et Ecrire Cté française – formatrice Cécile Bullens

Ces mallettes sont des outils permettant aux primo-arrivants analphabètes ou peu scolarisés de se débrouiller le plus facilement possible dans leur vie quotidienne et faire en sorte que les différences culturelles soient comprises, analysées et vécues comme une source d'enrichissement mutuel et non un frein dans son intégration sociale, citoyenne et professionnelle. L'intérêt est d'outiller toute structure proposant à nos publics des modules de citoyenneté inté-

grés ou non dans leur programme de formation FLE ou ISP, prioritairement ceux susceptibles d'être partenaire étroit du CRIC dans le cadre du DAPA.

6.4 FORMATION IP DES POE

6.4.1 Présentation du projet

Cette action consiste à proposer une formation continuée aux acteurs de l'insertion au travers de journées de formation sur des aspects spécifiques liés à la formation et à la mise en emploi de nos publics.

En 2014, à la suite de contacts divers avec les membres de notre réseau, 2 sujets sont abordés dans le souci d'informer le réseau quant aux nouveautés locales et de mettre à jour leur connaissance vis-à-vis de certains services publics et associatifs :

Une séance axée sur les services du FOREM et l'accès à nos publics ;

Une séance axée sur le retour volontaire et le service social d'API en la matière.

6.4.2 Formation sur les services du FOREM

La formation vise à améliorer ses connaissances vis-à-vis du FOREM, une meilleure appropriation du vocabulaire institutionnel et mesures du FOREM au bénéfice de nos publics, ainsi que le développement de contact plus étroit entre agents d'ISP et agents du FOREM.

Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu les 20/05/14, 07/07/14 et 23/10/14.

6.4.3 Retour volontaire

Le 19/11/14, une journée a été axée sur la procédure du retour volontaire et les nouveautés en coordination et en actions partenariales avec le réseau associatif, le service d'aide offert par API au retour volontaire, infos qualitatives et quantitatives par rapport aux dossiers traités, argumentation par des cas concrets.



Formation sur les services du FOREM au CRIC - 9 octobre 2014

6.5 PLATEFORMES

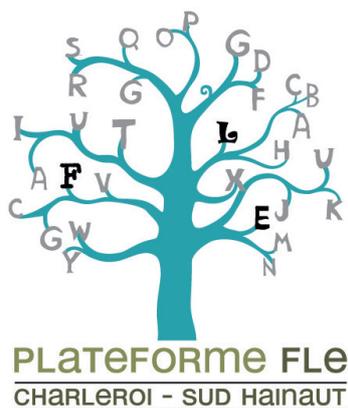
6.5.1 Plateforme MENA

Le travail de la plateforme réside essentiellement dans la transmission d'informations aux membres de la plateforme MENA relatives à des événements organisés par l'externe dans le but de leur faire savoir ce qui est proposé, de les inviter à participer d'une manière ou d'une autre pour être au courant de ce qui se fait, se dit, les réflexions, les nouveautés en matière d'accompagnement des MENA que ce soit au niveau scolaire, logement ou autre....

6.5.2 Plateforme FLE

Objet de la plateforme poursuivi en 2014: donner suite à des activités entreprises précédemment en FLE au travers de réalisations concrètes, approfondir des thématiques soulevées et non encore traitées à ce jour, informer sur des activités existantes pouvant intéresser les opérateurs de formations, professionnaliser les formateurs au travers de formations axées sur de nouvelles méthodologies- outils pédagogiques, ludiques, identification de nouveaux opérateurs de formation et connaissance mutuelle.

Au menu des réunions de la plateforme la présentation des diverses activités prévues pour l'année 2014: la présentation de la nouvelle édition du répertoire FLE, la proposition du programme de formations en 2014 dont le cycle en partenariat avec l'asbl Metropolis (la phonétique corrective, et le tableau numérique interactif)- le test de positionnement et référentiel FLE de L&E- les mallettes ludo-pédagogiques, feedback du séminaire du DISCRI « le FLE en contexte migratoire –perspective du FLE dans le cadre du DAPA¹ » de février dernier et l'intervention sur « quels outils pour l'orientation et la certification? », et lien avec nos partenaires FLE dans le cadre de la mise en place du DAPA, du résultat de travail des participants à la formation en 2013 avec la didacticienne Aphrodite Marvelaki sur « les outils facilitateurs en apprentis-



1. Le DAPA s'appelle désormais «parcours d'accueil»



PLATEFORME SOCIO-JURIDIQUE

sage d'une langue », le feedback des sous-groupes (voir ci-dessous),

Les sous-groupes de travail de la plateforme FLE

Créés en 2014 ces sous-groupes ont pour thèmes :

- Filière et passerelle en FLE
- Référentiel d'outils facilitateurs en apprentissage d'une langue.

6.5.3 Plateforme sociojuridique

Les objectifs généraux de la plateforme sociojuridique sont les suivants :

- Professionnaliser nos acteurs dans leur travail d'accompagnement sociojuridique auprès des personnes d'origine étrangère ;
- Alimenter nos acteurs par le biais de personnes ressources (orientation vers des services spécialisés existant au niveau local et hors Charleroi) ;
- Favoriser le travail en réseau et la dynamisation du secteur ;
- Répondre aux questions et problèmes rencontrés par le réseau en droit des étrangers ;
- Actualiser les connaissances juridiques relatives aux droits des étrangers de notre réseau ;
- Identifier les problématiques en matière de discrimination et amener des pistes de solutions.

7. Relations publiques et communication

7.1 DIFFUSION ET CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES ACTIONS DU CRIC

Chaque activité (en fonction des besoins) fait l'objet d'une diffusion dans nos divers médias : les supports de communication sont mis en ligne sur notre site dans un article, diffusés dans nos locaux et à

l'extérieur lors des diverses rencontres. Nos publics sont également invités à nos événements via un mailing et ont la possibilité de s'inscrire en ligne.



L'information est également relayée sur Facebook et l'événement peut être filmé pour une capsule vidéo. En fonction de l'événement, un reportage photo peut aussi être réalisé. Au total, on comptabilise 38 interventions en communication en 2014 (conception graphique, rédaction d'article, vidéos, relais presse etc.).

7.2 LA REVUE ID – NEWLETTER CRIC

Le choix éditorial reste le même qu'en 2013. Chaque mensuel comprend un portrait d'une association/structure et un dossier en lien avec celui-ci.

Depuis septembre 2013, une nouvelle formule mensuelle a été créée et envoyée par e-mail sous forme de newsletter aux partenaires. La revue « ID » a été envoyée à 1000 contacts associatifs et institutionnels dans la région de Charleroi. Seule la newsletter de janvier a pu être envoyée. Pour des raisons techniques, l'envoi de messages électroniques en nombre a dû être révisé. Une nouvelle formule sera à l'étude en 2015.

7.3 LE SITE DU CRIC

Le site internet du CRIC permet de promouvoir les activités initiées par le CRIC et de donner une visibilité importante aux actions de nos opérateurs.

Plusieurs fois par mois, des articles sont publiés sur le site Internet du CRIC afin de donner de la visibilité aux ressources du Service de documentation, mais également afin d'outiller nos partenaires en fonction de l'actualité du moment.

7.4 LA PAGE FACEBOOK DU CRIC

La majorité des publications sur le site du CRIC sont relayées sur notre Page Facebook (relance d'une activité, événement à venir etc.)

La page a connu du succès avec une évolution de 112 fans (« J'aime » sur la page) en janvier 2014 à 467 fans en février 2015.

Pour info, la majorité des fans ont un profil en Belgique (431), plus précisément de Charleroi (153).

7.5 LES VIDÉOS SUR LES ACTIVITÉS DU CRIC

Les vidéos sont réalisées et montées pour atteindre 3 à 4 minutes. Elles sont ensuite publiées en ligne, accompagnées d'un article, via YouTube et sur www.cricharleroi.be.

7.6 Bilan médias et développement de la relation presse

2014 a été une année importante pour la gestion de l'image du CRIC, notamment dans la coordination des Commémorations des 50 ans des immigrations marocaine et turque à Charleroi. Le CRIC a suscité un grand intérêt des médias précisément sur ce thème, à l'occasion du colloque de clôture des dites commémorations.

Analyse quantitative des retombées presse

- 4 articles dans la presse écrite
- 2 reportages au JT en radio (RTBF)
- 1 reportage au JT en télévision (TV locale)
- 10 interviews en radio
- 15 vidéos d'interviews sur Youtube
- 2 articles sur des sites d'information en ligne

Analyse qualitative

La presse écrite et radiophonique s'est fait le relais de l'information sur le colloque

« 50 ans d'immigration, et après? » mais également du message principal et de l'objectif de celui-ci : mieux construire le vivre ensemble dans une société multiculturelle par la reconnaissance de l'histoire collective de l'immigration.



formation sur le colloque

Ce bilan médias nous permet de constater une augmentation du capital symbolique du CRIC par une meilleure visibilité dans les médias et dans son réseau de partenaires. Un des objectifs des actions de communication était de proposer une autre vision de l'immigration par la mise en valeur des immigrations marocaine et turque et leurs apports à la société belge. Ce message a largement été relayé.

☞ Voir le dossier de presse 2014 du CRIC – en annexe



Notre Page Facebook est un bon relais d'information pour nos fans toujours plus nombreux!

7.7 REPRÉSENTATION DU CRIC

Outre les présences au sein des instances d'autres associations (Mirec, Lire & Ecrire, MPA, ...) nous avons particulièrement veillé à être présents en nombre et en qualité lors des événements organisés par notre réseau.

L'arrivée de notre nouveau Directeur n'a fait que renforcer cette présence aux activités de nos opérateurs.

A noter aussi la présence du CRIC au sein d'instances telles que la commission communale de l'accueil de la petite enfance ATL ou le Conseil Consultatif Egalité Femme Hommes afin que les travaux de ces instances prennent en compte les préoccupations interculturelles.

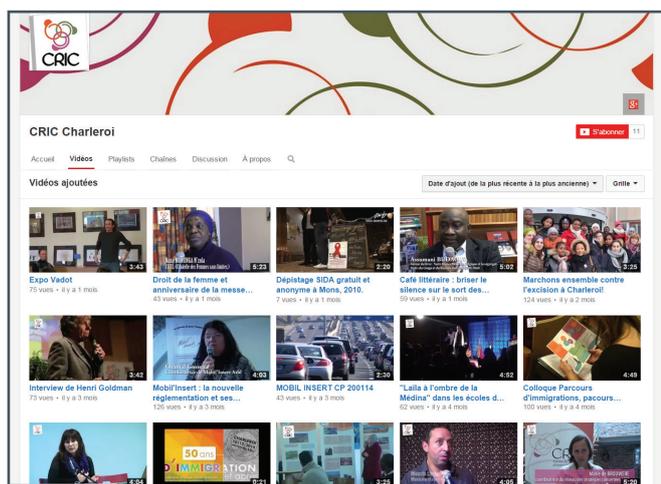
8. Action transrégionale

Comme chaque année, notre action transrégionale s'articulait autour des activités du DISCRI.

Outre les rencontres entre les directeurs des CRI, qui gèrent ensemble le dispositif et définissent les priorités, plusieurs réunions inter centres se sont organisées sur des thématiques précises :

- PLI (harmonisation, échanges de pratiques, bilans des PLI locaux)
- Parcours d'Accueil (harmonisation des outils et méthodes, rédaction des documents officiels, mutualisation des questionnements relatifs au nouveau décret, ...)
- FLE et formations (reconnaissance, professionnalisation du FLE, harmonisation de l'offre de formations à l'interculturalité.)
- Documentation (harmonisation, mise en place d'un outil commun d'encodage)

Le DISCRI a également mis en place une formation de formateurs à l'intégration citoyenne composée de deux modules (Ateliers d'orientation citoyenne et Formations à l'intégration citoyenne) et pouvant être proposée aux primo-arrivants en fonction de leur niveau.



Notre chaîne Youtube offre une véritable vitrine de nos activités en vidéo!



9. Epilogue

L'année 2014 aura été une année de transition.

Je reprendrai ici les principaux faits marquants.

C'est en 2014 que s'est enfin concrétisée la mise en place du Parcours d'Accueil. Au-delà de proposer un nouveau service, cela marque surtout le développement d'actions de première ligne.

Afin de pouvoir compléter au mieux notre offre de services à destination des primo-arrivants, le service socio-juridique du CRIC et le nouveau département ISP s'articulent autour du Parcours d'accueil, et ce, toujours dans une logique de complémentarité avec les services existants.

Ce tournant fait évoluer de manière significative la culture « historique » de travail du CRIC. En outre, cela modifie aussi notre organisation en ce compris les aspects logistiques et administratifs.

Je pense que cette évolution ne fera que renforcer la légitimité du CRIC car cette nouvelle mission va aussi faire changer les représentations de nos partenaires vis-à-vis de nos missions qui ne sont pas toujours bien comprises.

Thierry TOURNOY
Directeur

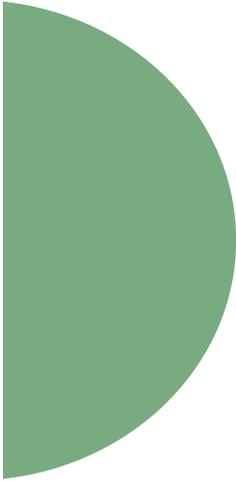
Nouvelles missions, nouvelles méthodes et last but not least nouveau directeur, l'année 2014 marque un réel tournant dans l'histoire du CRIC.

ANNEXE

REVUE DE PRESSE ET COUVERTURE MEDIATIQUE 2014

PRESSE AUDIO-VISUELLE ET WEB

- **Commémorations des 50 ans des immigrations marocaine et turque**
Vivacité, 8 mai 2014, Journal de 8h30
- **Le français désormais obligatoire pour les primo-arrivants**
Guide social. be, 27 juillet 2014
- **CRIC : Colloque «50 ans d'immigration, et après»**
Charleking Radio, 5 décembre 2014
 <http://charlekingradio.be/podcast-2/>
- **50 ans, ça se fête - interview de Véronique Salvi**
Ramdam Radio, 28 novembre 2014
 https://www.youtube.com/watch?v=wnonYIG_jgg
- **Serdar Kilic, bel exemple d'intégration**
Ramdam Radio, 8 décembre 2014
 <https://www.youtube.com/watch?v=pSPhO1ml55k>
- **Le CRIC pour ne pas que l'intégration craque**
journalessentiel.be, décembre 2014
- **Colloque «50 ans d'immigration, et après»**
Interviews , TV Spi, décembre 2014
 <https://www.youtube.com/channel/UC1TPkvfH2kGMNHV9HctQdTA/videos>
- **Colloque «50 ans d'immigration, et après»**
Interviews , Ramdam Radio, décembre 2014
 <https://www.youtube.com/channel/UCz1t-jWAVmT3h-f1gJ4AODw/search?query=50+ans+d%27immigration>
- **50 ans d'immigration et voyage sans retour**
JT, TV Sambre, 10 décembre 2014
 http://www.telesambre.be/jt-complets-jt-du-10-12-14_d_11976.html
- **Colloque «50 ans d'immigration, et après»**
Vivacité, 22 décembre 2014, Journal de 8h30
- **50 ans d'immigration et après ?**
Minedhistoires.org, Le patrimoine pour tous N°1/2015



PRESSE ÉCRITE

- ***Six mois de fête pour 50 ans d'immigration***
La Nouvelle Gazette, 19 mars 2014
- ***50 ans d'immigration turque et marocaine***
Vers l'Avenir, 19 mars 2014
- ***Polémique sur fond de métissage***
Vers l'Avenir, 30 mai 2014
- ***Pour aller au-delà des 50 ans d'immigration***
Vers l'Avenir, 29 novembre 2014



MAROCAINS ET TURCS DE CHARLEROI

Six mois de fête pour 50 ans d'immigration

 La ville de Charleroi fêtera prochainement, la commémoration des 50 ans des immigrations marocaine et turque en collaboration avec le CRIC (Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi).

Le projet est né par la volonté de mettre à l'honneur ces commémorations dans le cadre d'une vaste programmation intégrée et partenariale.

Différentes associations et institutions, parmi lesquelles le cinéma Le Parc, ont collaboré avec la CRIC dans le cadre de cette commémoration.

L'objectif est de mettre en place une programmation spéciale basée sur l'échange et la rencontre entre témoins des différentes migrations, mais également de raconter l'histoire de ces immigrations.

Avec le soutien de la ville de
Revue de presse du CRIC

Charleroi, différentes activités seront organisées tout au long de la commémoration.

On épinglera par exemple des expositions, projections, rencontres, débats, spectacles et fêtes.

Le 23 mars, des associations marocaines se réuniront au CEME de Dampremy mais il y aura d'autres rassemblements comme la fête des voisins, organisée par La Main dans la Main asbl et l'Amicale des marocains de Charleroi.

Ces activités se dérouleront tout au long de l'année.

De juin à décembre, d'autres activités prendront place.

Si vous souhaitez davantage d'informations, rendez-vous sur le site officiel des commémorations :

www.50anscric.be ■

du 1er au 31 mars 2014

L'Avenir, 19/03/2014

CHARLEROI Gilly

50 ans d'immigration turque et marocaine

La Ville de Charleroi fêtera ce double jubilé en collaboration avec le CRIC et de nombreuses associations d'immigrés marocaines et turques.

• **POI RECTEM**

La Ville collabore avec le Centre régional d'intégration de Charleroi (CRIC) pour soutenir les associations turques et marocaines de l'entité désireuses de commémorer les 50 ans de leur immigration. Cette démarche répond à un appel à projets lancé par Fadila Laanan, ministre de l'Égalité des chances. Un logo vient d'être créé pour symboliser la réunion des différentes communautés et le partenariat de la Ville de Charleroi et du CRIC.

Lundi, lors du lancement des commémorations, le bourgmestre de Charleroi, Paul Mavine.



FDA-PR

Les représentants d'associations ont présenté le programme des festivités aux côtés des autorités communales.

Au programme

Le programme est fixé, mais il peut encore s'enrichir suivant l'adhésion au projet d'autres associations.

Le 21 mars, à 18 h, à l'Hôtel de Ville de Charleroi, aura lieu le lancement officiel des commémorations de l'immigration marocaine, en présence des associations et du bourgmestre.

Le 23 mars, au CEMÉ de Dampremy, la plateforme « 50 ans, ça se fête » présentera les ASBL marocaines.

Le 31 mars, à 19 h, à la Ruche

Théâtre de Marcinelle, l'ASBL Aylal proposera la pièce *Naker L'hasane*.

En avril (la date reste à confirmer), à Marchienne-au-Pont, au centre culturel Hudayi, rue de Châtelet n° 7, se déroulera une fête typique marocaine.

Du 19 au 21 avril, le festival itinérant de la Caravane de la Diversité s'arrêtera à Charleroi. Sous les chapiteaux et les tentes berbères, la Compagnie des Nouveaux Disparus fera découvrir l'incroyable diversité culturelle issue de l'immigration

avec, au programme, théâtre, danses, slam, concerts, spectacles d'ateliers, débats, café citoyen, souk associatif, etc. sur l'esplanade de la Gare du Sud.

En mai (date à confirmer) seront lancées les commémorations de l'immigration turque à l'Hôtel de Ville de Charleroi.

Le 4 mai, la fête du Matissage se déroulera place Wilson, à Châteleineau. Elle sera organisée par le CPAS, le Plan de cohésion sociale de Châtelet avec l'association belgo-turque, le CRIC et les partenaires locaux.

Le 17 mai, lors de la Fête des Voisins, l'association marocaine La Main dans la main sera présente sur la place Destrée à Gilly, de 13 à 21 h.

Le 18 mai, à Farcienne, la fête de l'amitié sera organisée par le PCS, le CRIC et les partenaires locaux.

Le 29 mai, au parc de Monceau, l'ASBL Dialogue proposera la fête du printemps.

De juin à décembre apparaîtront de nouvelles activités, à voir sur www.criccharleroi.be

Revue de presse du CRIC

du 1er au 31 mars 2014

CHARLEROI

Pour aller au-delà des 50 ans d'immigration

Un colloque dotera les commémorations des 50 ans des immigrations marocaine et turque.

Pour que l'anniversaire ne s'arrête pas là.

Il y a 50 ans, la Belgique signait avec le Maroc, puis la Turquie, les accords d'immigration dans un but économique. Pour commémorer ce double anniversaire, les associations concernées ont conçu un programme varié, coordonné par le Centre régional d'intégration de Charleroi (Cric). Objectif : transmettre cette histoire collective afin de mieux construire le vivre ensemble dans une société multiculturelle.

L'année jubilaire touche à sa fin. L'occasion de se tourner vers ce qui a été fait, de prendre du recul et surtout d'ouvrir des perspectives afin que cette commémoration ne reste pas sans lendemain. Le 10 décembre, dès 9 h, un colloque se tiendra au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, précisément sur le thème *50 ans d'immigration, et après ?*

Le nouveau directeur du Cric, Thierry Tournoy, a rappelé les principes de travail qui ont animé ces commémorations : proposer une autre lecture de l'immigration, inverser les points de vue, déconstruire les clichés, proposer une vision documentée, positive et construc-

tive « sans pour autant verser dans l'angélisme, donc sans nier les difficultés », précise-t-il. Des principes qui, bien sûr, restent d'application pour le colloque.

Une journée de réflexion

Au programme de la matinée, les interventions d'Anne Morelli et de Nouria Ouali donneront une approche scientifique de l'immigration, l'une en tant qu'historienne spécialiste des religions et des minorités, l'autre en tant que sociologue qui se penchera sur le rôle des femmes dans l'immigration. Un film documentaire de Sergio Ghizzardi, *Voyage sans retour*, soulèvera la problématique du vieillissement et de l'immigration. Pour conclure la matinée, le rôle de la société civile dans l'aide aux migrants sera mis en évidence.

L'après-midi s'ouvrira avec les enjeux (et les difficultés) de la politique d'intégration en Wallonie. Puis il sera question de l'avenir, plus particulièrement sur la façon de construire une société plus égalitaire, plus juste. Quelques pistes sont proposées : l'école inclusive, la lutte contre les discriminations, l'interculturalité, la promotion de la diversité.

C'est à Henri Goldman, rédacteur en chef de la revue *Politique*, que reviendra l'honneur de conclure sur le thème *Pour une démocratie inclusive ouverte à tous*. Place alors aux concerts, animations, projections et dégustations ! ■ B.W.

» Infos et réservations : 071/20 98 60 ou www.cricharleroi.be



Polémique sur fond de Mai'tissage - 30/05/2014

Châtelet -

Lors du conseil de ce lundi, une remarque du conseiller communal Pascal Michel (ICC) surprend le bourgmestre Daniel Vanderlick et le président du CPAS de Châtelet Marcel Biron.



Le conseiller déplore que la Ville n'ait pas, selon lui, invité la communauté marocaine de Châtelet à participer à la fête du 4 mai 2014, appelée Fête du Mai'tissage organisée par le CPAS, le PCS de Châtelet et le CRIC de Charleroi.

Le président du CPAS Marcel Biron répond fermement au conseiller ICC: *«Vous faites de la démagogie... Je peux vous assurer que la Mai – tissage était bien ouverte à toutes les communautés qui désiraient y participer. Le Centre régional d'intégration de Charleroi a eu des contacts avec absolument toutes les communautés locales. Pourquoi y aurait-il eu une exception avec les Marocains?»* Et d'ajouter: *«De toute façon, tous les représentants des diverses communautés seront les bienvenus à la prochaine réunion de synthèse, en juin, sur cette fête «Mai'tissage».*

P. R. (L'Avenir)

Accueil du site > Cahiers > D'ici et d'ailleurs.. > Le CRIC pour ne (...)



Vous êtes en Wallonie et vous avez besoin d'une information ou d'une aide sur tout ce qui touche à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ? N'hésitez pas, contactez le Centre d'intégration de votre région.

Le CRIC pour ne pas que l'intégration craque



ELSA MALAFOSSE



redi 19 décembre 2014

Le CRIC, qu'est-ce que c'est ? C'est le Centre Régional d'Intégration de Charleroi. Cet organisme s'occupe de l'accueil et de l'intégration des étrangers et des personnes belges d'origine étrangère dans la région de Charleroi.

Un peu d'histoire

Le CRIC a d'abord été le Centre d'Immigration de Charleroi. En 1997, un décret wallon crée des Centres Régionaux d'Intégration pour aider les personnes étrangères à s'intégrer. Il y a plusieurs centres en Wallonie : à Liège, à Mons, à Namur, à Charleroi, etc. Ce sont des associations à but non lucratif. Le décret wallon leur donne des missions de service public.

Aider les personnes

Le CRIC accueille les étrangers qui viennent d'arriver en Belgique. Des personnes que l'on appelle les primo-arrivants. Grâce à cet accueil, on définit les besoins du migrant. Par exemple, a-t-il besoin d'une formation en français ? Son diplôme est-il reconnu en Belgique ? A-t-il besoin d'une orientation socio-professionnelle ? Quelles démarches doit-il faire pour avoir un logement social ? Autant de questions auquel le CRIC essaie de répondre. Le CRIC accompagne ainsi le primo-arrivant. Le CRIC l'informe aussi sur ses droits et ses devoirs de citoyen en Belgique.

Aider les associations

Le CRIC n'aide pas seulement des personnes. Il aide aussi des associations qui travaillent à intégrer les étrangers. Il soutient les projets de ces associations. Par exemple, le CRIC

aide les associations pour faire des demandes de subsides ou remplir les documents administratifs.

Coordonner

Le CRIC met aussi autour de la table les associations qui aident les personnes migrantes. On y discute de qui fait quoi sur le terrain. On partage des informations. On voit quels sont les problèmes des personnes migrantes. Quelles sont les difficultés d'intégration ? On échange des idées pour créer des nouveaux projets. Pour être efficace, le CRIC recueille aussi des statistiques sur ce qui touche les personnes migrantes et l'intégration.

Communiquer

Le CRIC a une action plus large. Il informe la population des réalités de l'intégration : ce qui va bien et ce qui va moins bien. Il sensibilise aux différentes cultures et au mélange des cultures. Pour cela, le CRIC communique dans les médias, il a un site internet, une page Facebook et poste des vidéos sur Youtube. Et au CRIC, on sait aussi s'amuser. Le CRIC soutient et participe à de nombreuses fêtes qui touchent à l'immigration et à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.



50 ans d'immigration et après ?

Cet article arrive dans un contexte « après Charlie », ce qui n'était pas intentionnel. Rédigé par l'auteur avant la fin de l'année 2014, il résonne aujourd'hui différemment. Nous avons décidé de le publier tel quel mais il est évident que le sujet prend un autre sens aujourd'hui...



En ce début décembre 2014, le [Centre Régional d'Intégration de Charleroi](#) a organisé un colloque à l'occasion de la commémoration des accords Belgique-Turquie et Belgique-Maroc en 1964. Anne Morelli, professeur à l'ULB s'est penchée sur les caractéristiques générales et tous les mouvements migratoires du passé. Les causes du « push » sont toujours semblables ; misère et oppression politique constituent les deux facteurs essentiels qui poussent à quitter sa terre natale. C'est l'espoir d'un mieux-être qui est le moteur de toute migration. Ce qui attire (le « pull ») dans un autre pays est justement cet espoir. Mais, toujours selon Anne Morelli, ce sont les entrepreneurs économiques qui, depuis le XIXe siècle au moins, organisent à leur profit les déplacements d'une main-d'œuvre estimée plus souple et moins exigeante. Ils organisent ainsi également une concurrence porteuse de rivalités. Dans tous les cas l'« accueil » dépend de la place sociale que le nouveau venu va occuper.

La projection du film documentaire « Voyage sans retour » de Sergio Ghizzardi fut l'occasion d'entendre de nombreux témoignages d'immigrés. Certains sont venus par hasard, pour le travail dont ils ont tiré une certaine fierté :



<https://www.youtube.com/watch?v=fum1SVee8Fg>



<https://www.youtube.com/watch?v=fum1SVee8Fg>

Nouria Ouali, sociologue, a rappelé le rôle des femmes en immigration, souvent victimes du poids de la tradition (voir aussi Annexe*). Écoutons un autre témoignage :



<https://www.youtube.com/watch?v=ud4MSRUCzcl>

Dans son intervention, Hassan Bousetta, chargé de cours adjoint à l'ULg, a évoqué les migrations maghrébines au futur tout en marquant en guise de préambule à son intervention son opposition à la célébration d'un accord vieux de 50 ans. Commémorer, oui. Célébrer, non !!



<https://www.youtube.com/watch?v=65IMzCW5Us0>

Mazyar Khoojinian, doctorant en histoire à l'ULB, a abordé les aspects historiques de l'immigration turque. Comment s'est opéré l'accueil de ces migrants et pourquoi ont-ils quitté leur pays ?



<https://www.youtube.com/watch?v=g7bPiSlwNdY>



Annexe*

Contrairement à ce qui est souvent supposé, l'immigration étrangère de travail ne concernait pas que les hommes. Certains secteurs industriels et les secteurs des services ont eu recours assez tôt à une main-d'œuvre immigrée féminine. Souvent arrivées dans le cadre du regroupement familial, ces femmes n'en étaient pas moins des travailleuses, notamment dans l'industrie des armes de la région liégeoise et dans le secteur du nettoyage, de la domesticité et de l'aide aux personnes. (Extrait d' « Une brève histoire de l'immigration de Belgique » de Marco Martiniello et Andra Rea. Fédération Wallonie-Bruxelles. Des exemplaires gratuits peuvent être commandés via egalite@cfwb.be)

Une Brève histoire de l'Immigration :

<http://www.cribw.be/wordpress/wp-content/uploads/2013/03/Une-breve-histoire-de-immigration-en-Belgique.pdf>

Après avoir compulsé notamment les archives de la Fédération charbonnière de Belgique (Fédéchar), le Moniteur belge, la propagande diplomatique et associative à l'attention des travailleurs turcs, les archives et les correspondances de nombreuses publications turcophones en Belgique, l'auteur est parvenu à retracer l'historique et le réseau associatif de l'ensemble des composantes politiques de la communauté turque en Belgique.

Dans son intervention, Henri Goldman, rédacteur en chef de la revue « Politique », a rappelé combien le regard porté sur les immigrés a changé depuis le 11 septembre 2001. On ne parle plus désormais de Marocains ou de Turcs, mais de musulmans.



<https://www.youtube.com/watch?v=AoeTYqLTVqY>

Thierry Tournoy, Directeur du Cric, a fait le bilan de ce colloque historique :



<https://www.youtube.com/watch?v=5BYghdA4NVE>

Plan d'actions 2015



Parcours d'Accueil

L'année 2015 est marquée par la mise en application de la législation sur le Parcours d'Accueil dont les CRI sont des acteurs essentiels.

Pour le CRIC, cette nouvelle mission nous plonge de façon structurelle dans l'action de première ligne. Cela impose une préparation adaptée des membres du service Parcours d'Accueil lui-même mais aussi de l'accueil, de notre service juridique, de notre équipe ISP (liée au FSE), etc.

Dans la pratique, cela se traduit par plusieurs formations spécifiques (équipes d'accueil, équipe Parcours) mais aussi par une remise en perspective de nos actions lors d'une mise au vert destinée à tout le personnel du CRIC.

Le déploiement de cette nouvelle mission nous impose également une réorganisation administrative des plus strictes afin de répondre aux exigences légales de notre action. Courriers de rappel, attestations, conventions bipartites avec chaque commune, création et gestion d'une base de données des primo-arrivants respectant la loi sur la vie privée ... ne sont que quelques-uns des aspects pratiques sur lesquels l'ensemble du CRIC se penche depuis 2014.

Enfin, nous nous consacrons également à la préparation logistique des locaux du CRIC ou encore à la signature de convention de bureaux d'accueil délocalisés afin que les primo-arrivants soient reçus au mieux de leur intérêt.

Etude des besoins des migrants

Ce projet est parti de 2 constats:

- ☞ Le Plan Local d'Intégration reste parfois malheureusement un « catalogue de bonnes intentions ». Si de nombreuses actions sont bel et bien mises en œuvre sur base du PLI, les actions de réseau sont parfois difficiles à réaliser;
- ☞ Les départements du CRIC travaillent de manière autonome sans qu'il y ait une réelle transversalité dans les actions (le PLI deviendrait le « chapeau » qui structure les actions).

Cette étude s'inscrit dans un processus de co-construction impliquant la participation tant de l'équipe pluridisciplinaire du CRIC que celle des partenaires issus de l'associatif et de l'institutionnel.

Il s'agit d'un projet pilote centré sur le territoire de la

Ville de Charleroi, avec en option, la faculté de rendre le processus transposable aux autres communes.

Cette étude serait réalisée en collaboration avec le CPAS de Charleroi.

FINALITÉS

- Mobiliser plus largement les partenaires locaux via toutes les instances de concertation où nous sommes présents afin de promouvoir les valeurs défendues par le CRIC. Le but est d'impulser dans chaque action, chaque réflexion, chaque initiative, les valeurs interculturelles fondamentales en mettant plus particulièrement l'accent sur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances;
- Réaliser un diagnostic partagé et actualisé via cette démarche participative et de co-construction;
- Renforcer la dynamique de travail en réseau et structurer le réseau local d'intégration;
- Partager un cadre de référence commun portant des concepts tels que l'interculturalité, la cohésion sociale, le vivre-ensemble, ... et ainsi mutualiser les compétences et savoir-faire des professionnels du réseau;
- Prioriser les activités d'intégration et consolider le Plan Local d'Intégration du CRIC ainsi que le réseau local d'intégration;
- En plus du livrable/production, créer et partager des valeurs communes > Parvenir à une plus-value sociale.

PUBLIC(S)-CIBLE(S) ET ACTEURS RESSOURCES

Les PE/POE¹/ usagers/bénéficiaires du Parcours d'Accueil > besoins exprimés;

- Le réseau associatif/institutionnel;
- Les politiques.

ACTIONS ENVISAGÉES

Mobilisation des partenaires locaux via les différentes instances de concertation déjà actives dans les différents départements du CRIC:

- via l'élargissement du Comité d'accompagnement du PLI aux associations de migrants;
- via la création de groupes de travail thématiques PLI et ILI;
- via la participation aux plateformes sociojuridique, CORFLEC, citoyeneté, etc.;
- via la participation aux Commissions d'accompa-

1. PE/POE: personnes étrangères et d'origine étrangère

nement des PCS ainsi qu'aux différentes plateformes et/ou sous-commissions de travail des PCS et autres opérateurs tant privé que public du réseau – PCS de Charleroi dans un premier temps.

Formations à destination du réseau du CRIC

L'interculturalité reste le thème central de nos interventions en 2015. Outre une réflexion régionale et transrégionale sur « l'après Charlie » qui nous est dictée par l'actualité, nous avons prévu des modules de formations des encadrants et animateurs visant à les outiller pour faire face à l'attitude de repli identitaire ou d'hostilité chez certains stagiaires lors des formations diverses organisées par les professionnels de notre réseau. Nous intervenons aussi dans une école qui a constaté des comportements inadaptés parmi ses élèves.

Une autre formation abordera l'interculturalité en maison de repos. Il s'agit de la transversalisation d'une formation ayant eu lieu à Mons en 2014 et que nous destinons, à titre d'expérience pilote, à deux maisons de repos de notre territoire. L'évaluation de l'expérience se fera avec les professionnels de la santé afin de juger de la pertinence d'étendre l'opération à d'autres maisons de repos en 2016.

D'autres formations aborderont l'interculturalité spécifiquement liée à la santé et à la gestion du temps.

Nous prévoyons également une formation d'envergure à la diversité culturelle avec un axe formatif de lutte contre les discriminations et le racisme. Destinée à nos opérateurs, et plus particulièrement ceux des filières FLE et ISP, elle viserait également les personnels des communes participant activement au financement du CRIC.

Nous comptons également mettre en œuvre une série de micro-formations, dispensées par les membres du personnel du CRIC et surtout destinées à promouvoir la transmission des savoirs professionnels. Les sujets seraient très ciblés (Réaliser une affiche, organiser une conférence de presse, gérer les pièces justificatives d'un projet, ...). Organisées parfois en horaire décalé, ces formations participeraient à l'élargissement des publics et horaires du CRIC.

Animation et événements organisés par le CRIC

En 2015, nous affichons notre volonté d'atteindre un public plus varié, plus large, en offrant des activités en horaire décalé (soirée, week-end), des sujets très

divers visant à attirer les écoles et les milieux culturels, des activités co-construites avec le réseau afin d'attirer leurs publics au sein même du CRIC.

- ☞ Rencontres thématiques
- ☞ Journée portes ouvertes du bureau d'accueil
- ☞ P'tits déj du CRIC
- ☞ Expos
- ☞ Animations documentaires ou littéraires
- ☞ Actes du colloque « 50 ans d'immigration, et après »?
- ☞ Journée du migrant

Initiatives Locales

Le rôle d'ensembliser du CRIC nous invite à développer une vision stratégique de l'ensemble des actions des opérateurs de notre réseau territorial. Nous veillons à inscrire les initiatives dans des cadres structurants (PCS, plateformes, ...) afin de créer un maximum de synergies entre opérateurs et en veillant à nous assurer que les projets soutenus répondent à des besoins réels des migrants. Nous veillons également à impulser des actions dans les domaines les moins traités par le Réseau.

Parmi les actions nouvelles pour 2015, nous prévoyons la création d'une plateforme « citoyenneté » destinée aux opérateurs ayant bénéficié des formations « FIC » et « AOC ». Cette plateforme viserait notamment une synergie des actions et des outils partagés (agenda des formations, ...)

Nous innovons également en proposant un projet pilote d'accompagnement méthodologique en communication de trois opérateurs. Il s'agit ici de co-construire un site web, une page Facebook, les supports visuels. Des notions de lobbying media sont également prévues.

Au-delà de l'accompagnement individualisé de projets, nous souhaitons réaliser un véritable screening de ceux-ci afin de définir leur plus-value en termes de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'interculturalité.

Au plan sociojuridique, nous souhaitons renforcer les capacités du réseau au travers des formations proposées lors des rencontres de la plateforme dédiée. Nous souhaitons aussi outiller quelques structures actives dans le domaine du conseil juridique en les équipant des juripacks Droits Quotidiens. A noter également, la reprise des rencontres d'orientation juridique de première ligne rendue nécessaire par l'af-

flux de demandes lié à la mise en place du parcours d'accueil.

Insertion socio professionnelle

Notre projet auprès du Fonds social européen cible lui aussi la première ligne puisqu'il vise à réduire ou supprimer les freins afin de permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère d'entrer dans le parcours d'insertion. Essentiellement articulé autour des publics reçus dans le cadre du Parcours d'Accueil, l'équipe FSE/ISP prendra en charge les personnes concernées par cette problématique.

Gestion des ressources humaines / organisation interne

La réalisation du Colloque des 50 ans a démontré, si besoin était, que l'équipe du CRIC peut se mobiliser et travailler collectivement à la réalisation d'un objectif commun ambitieux. Toutefois, la mise en commun des énergies a révélé des « points de faiblesse » essentiellement au niveau de la communication interne.

Les défis qui nous attendent impliquent une interaction encore meilleure entre nos différents départements et nous souhaitons mettre en place les outils qui permettront une plus grande efficacité. Parmi ceux-ci, des fiches-projet, des guides d'évaluation, des séances de débriefing collectif et une mise au vert spécifique sont au programme.

En outre, plusieurs chantiers sont actuellement en cours :

- ☞ Mise en place d'une fiche projet et d'une procédure d'évaluation de projet
- ☞ Mise en place d'une procédure d'évaluation du personnel
- ☞ Mise en place de définition de fonctions pour chaque personne
- ☞ Mise en place d'un cadre de réflexion pour définir un organigramme



Centre Régional d'Intégration de Charleroi

Rue Hanoteau, 23

6060 Gilly

Tél: 071/20 98 60

info@criccharleroi.be

www.criccharleroi.be

Editeur Responsable: Thierry TOURNOY



Avec le soutien du Fonds social européen, de la Wallonie, du Fonds Européen d'Intégration, de la Province de Hainaut, du FIPI, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prezles, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fontaine l'Evêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pont-à-Celles.